

Image not found or type unknown



Parent en famille d'accueil

Par **eliot88**, le **06/10/2009** à **11:16**

Bonjour,

ma mère est en famille d'accueil et n'a pas assez de ressources pour régler.

Nous avons fait une demande apa qui ne prendra effet que début novembre et qui n'est pas retroactive pour les deux mois avant ce qui fait que mes soeurs et moi (sauf une qui refuse de payer) reglont ses differences mais nous ne pouvons pas le faire tous les mois (rien que pour ce mois on à régler 400 euros chacune) nous avons deposer une requête chez le JAF mais nous ne passons que début décembre. L' aide sociale est demandée mais pas de nouvelle comment devons nous faire à la fin octobre nous avons 600 euros à payer plus 350 euros de couches pour elle et nous ne pouvons pas être débiteurs tout le temps moi j'ai 4 enfants à charge.